

Stratégie néolibérale pour l'emploi

Luca Ciccia,
vice-président
Collectif
Solidarité
Contre
l'Exclusion;
<luca.ciccia@
acv-csc.be>

1. La stratégie de Lisbonne

L'activation des chercheurs d'emploi, le durcissement des conditions d'octroi répondent, vous le savez, aux recommandations de la stratégie de Lisbonne (mai 2000). Sa stratégie pour l'emploi répond aux prescriptions de l'OCDE qui, en 1996, fondait sa stratégie pour l'emploi sur base de 4 axes¹:

- accroître la flexibilité du temps de travail
- accroître la flexibilité des coûts salariaux et de main-d'œuvre
- revoir les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi
- revoir les systèmes d'indemnisation du chômage et des prestations connexes.

(1) OCDE, la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : accélérer la mise en oeuvre, Paris, 1996, p. 6.

On le perçoit aisément, le durcissement des conditions d'octroi du chômage s'intègre dans une stratégie européenne et commune aux pays de l'OCDE dont voici la traduction. Il faudrait :

- favoriser le temps partiel subi et favoriser des relations collectives de travail au niveau le plus faible, celui de l'entreprise plutôt qu'au niveau national ou des secteurs
- supprimer les contraintes afin de laisser libre cours au marché qui se chargera de faire baisser les salaires des travailleurs non qualifiés et le salaire minimum
- accroître l'insécurité d'emploi, en permettant d'embaucher au « prix du marché » et de

permettre de licencier "librement", avec un préavis minimum

- à la lecture des trois premières orientations de l'OCDE, la cohérence veut que si l'on diminue les bas salaires, quelle serait encore l'incitation à travailler si on ne durcit pas les conditions d'octroi des allocations, si l'on ne diminue pas ces allocations ?

Le plan Vandembroucke s'inscrit clairement dans ce cadre. Il agit comme un bon médecin qui prescrit un remède après avoir posé le diagnostic. Et l'analyse est sans ambiguïté. Le chômage européen serait pour le maître prescripteur dû « à la rigueur des textes protégeant l'emploi, à la trop grande générosité des systèmes de prestations, au niveau trop élevé du salaire minimum et aux mécanismes d'extension administrative des accords salariaux » (OCDE, ibid, p.19) Problème : si le diagnostic est faux, le remède l'est aussi...

2. Un air de déjà vu

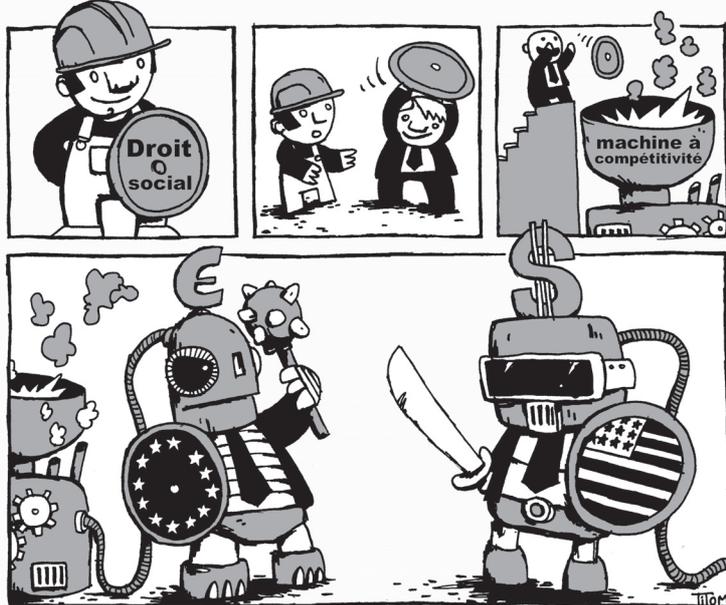
La chasse aux chômeurs s'inscrit donc dans le cadre d'une pensée économique - la pensée néoclassique - dont je vous propose ici une brève présentation.

L'école néoclassique connut son apogée dès 1870 pour s'achever avec les années de crise de 1929-34. Le contexte historique n'est pas rassurant..., mais c'est pourtant là l'origine de la pensée économique néolibérale dominante depuis la fin des années 70'.

Le raisonnement se situe dans le cadre hypothétique de la concurrence parfaite.

Le travail est considéré comme une marchandise qui répondrait aux lois de l'offre et de la demande. Le salaire équivaudrait alors au prix de cette marchandise. La demande émane des entreprises. A la recherche de rentabilité, elles n'engageront que si le coût - le salaire - est relativement faible. Tandis que l'offre de travail émane de la population active. L'hypothèse est que les individus n'acceptent de travailler que si la rémunération permet d'accéder à la consommation marchande. Ce qui implique que l'attrait de la consommation soit supérieur à l'attrait pour le temps libre. Dans ce cadre théorique, il y a plein emploi si l'offre et la demande de travail sont en condition d'équilibre.

La construction européenne, pour faire quoi?



Titom - 2004

L'équilibre est atteint si la somme de l'offre de travail égale la somme de la demande émanant des entreprises. Il y a donc plein emploi quand tous sont prêts à accepter le taux de salaire du marché. Mais s'il y a violation des conditions de concurrence parfaite, il y a déséquilibre.

3 Les allocations de chômage faussent la donne

Le chômage est donc perçu comme naturel ou volontaire. Avec des coûts salariaux si élevés, il est naturel que les employeurs n'embauchent pas; avec des allocations de chômage si généreuses, pourquoi travailler pour ne gagner guère plus, alors que volontairement on opterait pour le chômage et le temps libre ?

Dans ce cadre de pensée, les situations de déséquilibre qui mènent à ce chômage sont nombreuses. Réglementation publique, cotisations sociales, rôle des syndicats, allocations de chômage sont autant d'entraves que dénonce l'OCDE et qui mènent au plan Vandebroucke.

La chasse aux chômeurs est ainsi présentée comme une mesure moderne qui répond à un cadre d'analyse périmé, pourtant remis au goût du jour depuis plus de 20 ans sans un début de succès ! Malgré des politiques de l'emploi inspirées de cette école dans tous les pays européens, peut-on encore estimer que ces millions de chômeurs soient dus à ces situations de « déséquilibre » ? Combien de temps encore faudra-t-il subir cet aveuglement qui confine à la mauvaise foi ?

C'est que ce raisonnement repose sur une vision appauvrie des comportements économiques. Les individus et entreprises ne viseraient qu'à optimiser leurs profits sur la base d'un calcul monétaire soumis aux seules informations du marché.

4. Un modèle qui a tout faux

Tant au niveau micro-économique qu'au niveau macro-économique des éléments viennent contredire cette « théorie ». On peut penser à la théorie du salaire d'efficience qui explique que la pratique de la carotte - haut salaire - pour motiver et fidéliser ses salariés fait augmenter

la moyenne des salaires au-delà de « l'équilibre ». On peut aussi penser aux théories « insiders-outsiders ». L'employeur n'aurait pas intérêt à faire baisser les salaires pour profiter des chômeurs disponibles, moins chers, vu le gain que fait procurer à l'entreprise le titulaire d'un emploi stable.

Mais plus encore, au niveau macroéconomique, on ne peut ignorer la dimension « revenu » du salaire. Une diminution générale des salaires, fait baisser la demande qui se répercute sur la production et donc l'emploi. Plus encore si l'on songe au fait que ces mesures sont prises partout en Europe. Ou est alors l'avantage comparatif ? Le seul résultat est un tassement global de la demande et une plus grande précarisation dont les victimes sont les chômeurs...

C'est sur la base de ces mêmes « théories » que l'on nous assure que les prélèvements sur les salaires - qui financent la sécu et donc le chômage - empêchent les employeurs d'embaucher car ils ponctionneraient leurs profits générateurs d'emplois. Outre le fait que profit n'égale pas nécessairement emploi, Th. Piketty² a bien démontré que l'évolution du poids des cotisations sociales au XX^{ème} siècle n'a pas du tout pesé sur les profits, car elle s'est accompagnée d'une baisse du poids du salaire direct - le salaire net - dans la valeur ajoutée. La seule exception se situe au moment des deux chocs pétroliers, mais dès 1982-83, la parenthèse était refermée.

Les cotisations qui financent la sécu sont donc bien un salaire indirect, elles ne pèsent que sur les salariés. Et cela se confirme dans tous les pays occidentaux, même aux Etats-Unis ou en Angleterre. C'est pourtant sur base des volontés de la FEB que Vandebroucke a introduit son plan de chasse aux chômeurs. Quant à la volonté des salariés, des chômeurs ...

Enfin, l'idée de chômage naturel ou volontaire, qui conduit à la chasse aux chômeurs, nie toutes les thèses sociologiques qui confirment que le travail reste un fondement identitaire primordial et que le chômage est mal vécu³. Plus que jamais, le travail est une nécessité vitale plus qu'un choix rationnel répondant à une hypothétique loi de l'offre et la demande...

(2) Th. Piketty, *L'économie des inégalités, La Découverte, 2002.*

(3) Voir article page 21.

A lire, à débattre

